

Histoire d'Avenir

Déclaration politique fédérale



2022

**année du centenaire de la Fédération des Centres sociaux et Socioculturels de France !
année du centenaire de la dénomination « centre social » !**

L'avènement de ces deux **centenaires** indique à tous la longue durée de l'action des centres sociaux et le capital d'expérience qui est le nôtre. C'est l'occasion de nous renforcer collectivement dans notre connaissance et notre compréhension de la riche histoire de notre réseau.

La FCSF se saisit de ces circonstances pour rendre plus explicite son engagement à connaître et à faire connaître l'histoire des centres sociaux en **l'inscrivant parmi ses fonctions fédérales de base**, et propose qu'il en soit de même dans l'ensemble du réseau fédéral. Il importe, en effet, de permettre aux centres sociaux de penser leur action présente et future en tenant compte de leurs histoires singulières et collectives. Pour consolider cette orientation, la Fédération nationale mandate un de ses administrateurs pour soutenir politiquement cette ambition, affecte un temps de salarié fédéral aux tâches concrètes nécessaires et renouvelle sa convention de partenariat avec Mémoires Vives-Centres Sociaux.

Il est important, notamment, de s'aviser que de grands événements ont contribué à structurer notre réseau. Ils sont – aux côtés des milliers de petits événements qui fabriquent aussi l'histoire des centres sociaux et des territoires où ils sont présents – constitutifs de la **grande histoire de notre réseau** ! En connaître les conditions d'émergence et le sens donné par leurs acteurs peuvent nous être bien précieux pour penser nos actions d'aujourd'hui et sans doute celles de demain.

Quelques exemples peuvent nous l'indiquer :

- En 1922, les centres sociaux français s'inscrivent dans le mouvement international des « settlements », mouvement qui est porteur

de transformations sociales. Ils le confirment en 1926 en organisant, à Paris, la seconde Conférence internationale des Settlements ;

- En 1927, Marie-Jeanne Bassot et Marie Diémer exposent, dans une revue à diffusion nationale, ce que sont les centres sociaux et comment faire pour qu'ils se multiplient en France ;
- En 1952, la FCSF et le Ministère de la Santé publique et de la Population font un état des centres sociaux en France, à la demande du Conseil économique et social des Nations Unies et adoptent ensemble une définition commune du centre social ;



« C'est bien le but du centre social : faire jaillir des amitiés là où les gens s'ignorent ou même se méconnaissent »

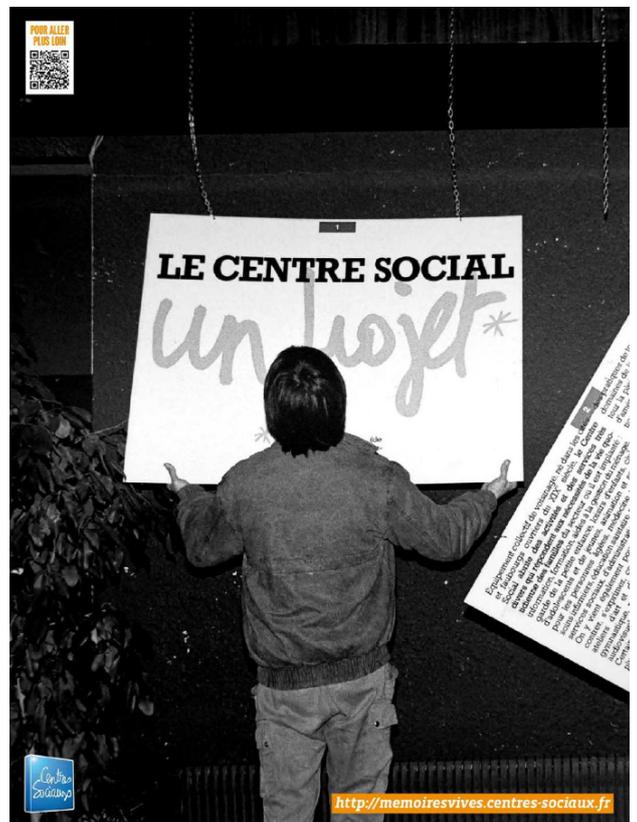
Marie Jeanne BASSOT, secrétaire générale de la FCSF, 1927

- En 1961, une circulaire interministérielle (Ministère de la Construction et Ministère de la Santé publique et de la Population) organise la création d'équipements collectifs dans les nouveaux grands ensembles d'habitation qui se multiplient. Elle préconise notamment l'implantation systématique de centres sociaux pour y favoriser le développement d'une vie sociale. La FCSF a grandement contribué à cette reconnaissance de l'utilité du centre social par les pouvoirs publics.
- Dix ans plus tard, en 1971, la fonction d'animation globale exercée et revendiquée par les centres sociaux est reconnue par la CNAF. Pour ce faire, celle-ci institue une prestation de service qui légitime cette fonction en l'associant à un agrément. L'animation globale se caractérise par une approche généraliste de la personne rencontrée, de l'action développée et des problématiques et spécificités du territoire. A noter aussi la même année, suscitée par la FCSF, la création du SNAECOS, désormais ELISFA – syndicat employeur des associations gestionnaires de centres sociaux qui marque leur professionnalisation.

Ces exemples témoignent de la richesse de l'histoire des centres sociaux, construite au quotidien et durablement par chacun des centres et chacune de leurs fédérations. Elle constitue un patrimoine d'expériences qui identifie les centres sociaux et qui est pour eux une ressource essentielle, pour le présent et le futur.

Ainsi, par cette déclaration politique commune, nous souhaitons :

- **Inciter chaque centre social, chaque fédération à se donner, politiquement et matériellement, les moyens de garder traces et mémoire de leurs actions et de l'engagement des acteurs**
- **Encourager la production de connaissances et le soutien pour prendre soin de votre histoire, Mémoires Vives peut vous accompagner dans ce but**
- **Rendre visible notre histoire, et votre histoire à l'occasion du Banquet Final, 9ème congrès national des centres sociaux à Lille en Mai 2023. Prochainement, avec Mémoires Vives, nous vous proposerons des modalités possibles.**



« Il ne s'agit pas seulement de guérir ou de prévenir des maux, il faut promouvoir un plus et un mieux en permettant aux individus et aux groupes de se promouvoir eux-mêmes (...) donc d'y conquérir ou d'y défendre leur identité, d'y prendre des responsabilités »

Henri Théry, président de la FCSF en 1972

Contacts



Mémoires Vives :

- Jacques ELOY
Président Mémoires Vives – Membre associé CA FCSF
memoires-vives@aliceadsl.fr

FCSF

- Vincent DIVOUX
Administrateur Mémoire et Histoire à la FCSF
vincent.divoux@3cites-csc86.org
- Ayate HEBALLI
Coordinatrice réseau à la FCSF
ayate.hebbali@centres-sociaux.fr